

**CONVENTION**  
**ENTENTE ENTRE EQUIPES FEMININES**

(à faire parvenir au district avec l'engagement et au plus tard : 15 jours avant le début de la compétition)

**ENTRE,**

(Nom et siège social du club).....représenté par son Président

(Nom et Prénom).....élisant domicile pour la circonstance au Siège Sociale du Club,

**ET,**

(Nom et siège social du club).....représenté par son Président

(Nom et Prénom).....élisant domicile pour la circonstance au Siège Sociale du Club,

**ET,**

(Nom et siège social du club).....représenté par son Président

(Nom et Prénom).....élisant domicile pour la circonstance au Siège Sociale du Club,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIV**

1-Les clubs constituant l'Entente engagent une équipe de féminine dans la catégorie :

.....

Sous l'appellation :.....

(nom des clubs constituant l'Entente avec support en tête)

2- Cette Entente est valable pour la saison :

3- Le club de .....sera responsable de la gestion de cette Entente auprès de tous les organismes fédéraux.

Il prendra en charge les droits d'engagement et tous les frais s'attachant au fonctionnement de cette Entente. Si l'Entente est dissoute, lui seul restera dans la division ou accèdera à la division supérieure si l'Entente en a sportivement gagné le droit. Les autres clubs de l'Entente repartiront en dernière division de District.

Nota : chaque club de l'Entente est dans l'obligation d'avoir au maximum 3 joueuses licenciées dans la catégorie correspondante.

Fait à .....

Le/.../.../.....

Signatures et cachets obligatoires :

Le Président de :.....

Le Président de :.....

Vu, par le District du lot, le ..../..../...../transmis à la L.F. O., le ..../..../...../

Pour accord, le Président du District.